

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20141216_DL_06

OBJET :
Règlement intérieur du
syndicat mixte

Date de convocation :
11 décembre 2014

Date de séance:
16 décembre 2014

Date d'affichage :
19 janvier 2015

Membres en exercice : 44

Membres présents : 12

Membres votants : 17

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quatorze, le 16 décembre à 17h00 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Claude LECLABART, Président.

Étaient présents : Jean-Marie BLONDELLE, Rémi BOUTROY, Michel CHIRAT, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Jean-Marie LEBLANC, Jean-Claude LECLABART, Frédéric LECOMTE, Julien LEFEVRE, Patrice LETALLE, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Pierre TETU.

Secrétaire de séance : Michel CHIRAT

Pouvoirs : James HECQUET à Jean-Marie BLONDELLE
Jean-Jacques LELEU à Michel CHIRAT
Bénédicte THIEBAUT à Denis DEMARCY
Anne-Marie DORION à Jean-Claude LECLABART
Bernard DAVERGNE à Jean-Pierre TETU

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'article L.2121-8 du code général des collectivités territoriales,
- Vu le projet de règlement intérieur,

DELIBERE

ARTICLE 1 - Le projet de règlement intérieur du syndicat mixte Somme Numérique est approuvé.

ARTICLE 2 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.